

Perte d'identité . . .

"C'est affreux, racontent les conjoints, la première fois qu'on rencontre quelqu'un, de se faire demander comment son mari s'appelle, quelles sont ses fonctions . . . On disparaît comme individu."

A moins de se cacher, le conjoint est toujours considéré comme un diplomate: et à juste titre. La tradition semble imposer aux conjoints des obligations sociales qu'ils n'auraient pas à Ottawa. Le ministère, ou le chef de mission, sans en faire une obligation formelle, attend quand même des conjoints qu'ils fassent leur part des fonctions de représentation de l'agent lui-même. Mme Beaudry-Somcynski rétorque cependant qu'un conjoint peut tout aussi bien représenter le Canada — et le faire connaître — en travaillant.

Il y a assez peu de femmes qui travaillent à l'étranger, mais lorsque par hasard, dans une petite mission, une proportion importante de conjoints mènent une carrière personnelle, les quelques conjoints qui restent supportent un poids injuste des fonctions de représentation. C'est notamment le cas des épouses de chefs de mission pour qui la commission McDougall recommande carrément un salaire d'administrateur.

Par contre, les conjoints ne semblent pas attacher beaucoup d'importance à la possibilité de toucher une partie de l'indemnité versée aux agents du service extérieur. Outre qu'il s'agirait alors d'une rémunération symbolique — eu égard aux services rendus — cela ne résoud pas le problème fondamental des femmes qui veulent poursuivre une carrière indépendante ou tout simplement travailler par nécessité économique.

Le ministère des Affaires extérieures compense en effet les différences du coût de la vie entre Ottawa et le lieu de la mission, mais en se basant sur le seul salaire de l'agent. Cela implique qu'en mission, les couples subissent une baisse nette de leur niveau de vie si l'un des conjoints abandonne son emploi. De plus, le conjoint "recommence souvent au bas de l'échelle lorsqu'il revient à Ottawa puisqu'il présente à son employeur un curriculum vitae plein de trous".

Au-delà des stéréotypes . . .

Le ministère des Affaires extérieures semble prendre pour acquis que les conjoints qui font le choix de participer aux fonctions de représentation de leurs agents — plus de la moitié — sont satisfaits de la vie traditionnelle "à la maison, de partie de thé en partie de bridge".

Au-delà de ces stéréotypes il y a les angoisses, aggravées par l'application trop rigoureuse des directives du ministère. Dans le domaine de la santé par exemple, il semble plus facile de se faire rapatrier quand on est mort que quand on est gravement malade! Mme Beaudry-Somcynski affirme avoir presque perdu la vue à Dakar avant qu'on accepte de la rapatrier au Canada pour consulter des spécialistes qui n'existaient pas au Sénégal.

Beaucoup de femmes doivent payer elles-mêmes leur rapatriement pour accoucher, même si les conditions sanitaires dans le pays où elles se trouvent sont loin de ce qu'elles seraient en droit d'exiger au Canada.

L'éloignement de la famille et des amis n'entre pas non plus dans les